



Avis d'appel public à la concurrence Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune d'ARGENTAN
Correspondant : Monsieur le Maire
Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61201 ARGENTAN Cedex
Tél. : 02 33 36 40 00
Télécopieur : 02 33 36 52 07
Courriel : affaires.generales@argentan.fr
Adresse internet : <http://www.argentan.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>

Objet du marché : Le présent marché a pour objet la location d'une patinoire glace temporaire pendant les vacances d'hiver 2018 (zone B : du 26 février au 9 mars 2018) pour la ville d'Argentan. La patinoire sera installée devant l'Hôtel de Ville, sur la Place du Docteur Couinaud.

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le marché est conclu avec un opérateur économique unique ou avec un groupement.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Voir le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles des candidats.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 50 %
- Valeur technique : 50 %

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 octobre 2017 à 12h

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

Une visite des lieux peut être effectuée préalablement à la remise de l'offre.

La patinoire doit être ouverte au public pendant les vacances d'hiver 2018, à savoir du 26 février au 9 mars 2018.

Le montage de la patinoire peut être effectué à partir du 15 février 2018.

Le démontage de la patinoire doit être effectué entre le 10 et le 12 mars 2018.

Date prévisionnelle de notification : fin novembre 2017.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de la consultation sont consultables et téléchargeables gratuitement sur le site <http://www.synapse-ouest.com>.

Date d'envoi à la publication : 19 septembre 2017.